

*Initiatives ministérielles*

gnements météorologiques adéquats et essentiels à leur sécurité.

Il y a lieu de féliciter le gouvernement d'être revenu sur sa décision de désaffecter ces phares. Toutefois, celui-ci ne doit pas s'arrêter là. Il doit améliorer les services offerts et montrer aux résidents de la Colombie-Britannique qu'il se préoccupe véritablement de leur sécurité et de leur bien-être.

Je répète encore une fois qu'il faut absolument garder ouvert le bureau de renseignements météorologiques de Cape St. James. C'est une grave erreur que de proposer la fermeture de cette installation en 1992. C'est une mesure dangereuse qu'il faut absolument empêcher.

**Le Président suppléant (M. Scott (Victoria—Haliburton)):** Avez-vous formulé une question ou une déclaration? Je ne suis pas certain.

**M. Skelly (North Island—Power River):** Monsieur le Président, les députés fédéraux de la Colombie-Britannique ont demandé à plusieurs reprises au ministre des Transports de les entendre à ce sujet, et il a toujours refusé catégoriquement.

Ces députés ont demandé par écrit à rencontrer le ministre et ses collaborateurs. Le cabinet du ministre a répondu sur un ton méprisant qu'une telle rencontre n'aurait pas lieu et que les habitants de la Colombie-Britannique devraient se faire une raison.

En treize ans de carrière comme député, je n'ai jamais vu un tel mépris à l'égard d'une demande officielle présentée par écrit par un groupe de députés désireux de rencontrer un ministre. Il ne s'agit pas d'une demande verbale faite en passant dans cette enceinte. Non, nous avons, d'une part, un groupe de députés qui se font du souci pour la vie et la sécurité de leurs électeurs et, d'autre part, un ministre qui refuse catégoriquement de les rencontrer pour discuter d'une question de cette importance.

En treize ans, je n'ai jamais vu une chose pareille. D'abord, un ministre refuse de rencontrer des députés et, qui pis est, au sujet d'une affaire aussi grave. C'est phénoménal de voir à quel point on peut avoir peur de faire face à la musique.

Les mêmes députés ont adressé de nouveau au ministre une lettre pour lui demander de le rencontrer afin de discuter de la modernisation de ces phares et du système de sécurité dans les transports. Si le gouvernement et le

ministre se soucient vraiment de la vie et de la sécurité des gens de la côte ouest du Canada, ils doivent tenir une telle rencontre et ce, dans les plus brefs délais. Non, mais a-t-on déjà vu pareille situation!

**M. Keyes:** Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de faire partie du Comité permanent des transports depuis mon arrivée à la Chambre, en 1988. Le comité s'est réuni pour la première fois en 1989. Je dirai à mon collègue du NPD qu'on n'a rien vu tant qu'on n'a pas siégé au Comité des transports et qu'on n'a pas été témoin d'une des rares occasions où le gouvernement a reconnu s'être trompé. Malheureusement, bien sûr, cela n'arrive pas assez souvent.

À toutes les réunions avec le ministre, à toutes les séances d'information du ministère ou à tout événement concernant les transports, il est répété que la principale priorité de Transports Canada, qu'il s'agisse du ministre, du sous-ministre ou d'un autre porte-parole du ministère, c'est la sécurité. La priorité, ce n'est pas l'argent, ce n'est pas le fait de se rendre plus rapidement d'une ville à l'autre par avion, d'occuper une place confortable dans le train ni de construire une route ici ou là. À Transports Canada, la priorité est accordée à la sécurité, comme il se doit.

Maintenant, hélas, je me demande si la sécurité n'est pas parfois sacrifiée à des considérations pécuniaires. C'est jouer avec le feu. Nous avons une décision à prendre très bientôt. À la lumière du rapport de la commission royale sur les transports, qui sera déposé au cours de l'année, nous comptons doter le pays d'un système de transport intermodal, pleinement intégré. Ce système tient compte de l'importance du transport aérien, dont l'aéroport international de Toronto et l'aéroport de Vancouver sont deux éléments essentiels.

Monsieur le Président, quelqu'un quelque part a décidé, à un moment donné, que l'aéroport international Pearson allait être agrandi. C'est ce qu'il faut faire, et nous allons construire trois pistes supplémentaires à cet aéroport. Bien sûr, on est en train de faire une évaluation environnementale, et des experts voyagent pour aller chercher de l'information. Or, je n'ai pas peur de le dire, les trois pistes supplémentaires de l'aéroport international Pearson sont déjà acquises. Les conclusions de l'évaluation environnementale n'auront pas d'autre résultat que de donner le feu vert au gouvernement qui devra, bien entendu, tenir compte de certaines restrictions sur